

OBJECTIFS DU STAGE

Connaître la réglementation forestière et mettre à jour vos connaissances pour appliquer la fiscalité forestière

PROGRAMME

VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

Réglementation forestière.

- Réglementation : documents de gestion, coupes, défrichements.
- A qui s'adresser ?
- Les aides forestières et les démarches administratives.

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Fiscalité forestière

- Relevé de propriété.
- Taxe foncière.
- Impôt sur le revenu.

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Fiscalité forestière

- La TVA.
- Les impôts du patrimoine.
- Les DEFI.

Stage avec un nombre de places limitées à 22.

Lieux et horaires

Les réunions auront lieu en salle au domaine de Ceyrac à Conqueyrac (Gard) de 9h00 à 17h30.

Formateurs, intervenants

Christophe Chantepy – Responsable forêt à la DDTM 30
Johann Hübelé - technicien au CRPF Occitanie et membre du groupe « Fiscalité forestière » du CNPF.

Christine Boyer et Elise Buchet – techniciennes au CRPF Occitanie

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.



IMPORTANT !

Les stagiaires devront se munir d'une calculatrice !

TARIFS

Le montant de la participation au cycle de formation correspond à l'adhésion à l'association FOGEFOR pour l'année 2019 : 50 € ou 25 € pour l'adhésion d'un second membre d'une même famille (ou propriété forestière ou membre d'une ASLGF constituée).

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable. Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre du FOGEFOR du GARD

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CRPF Occitanie.

- Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

- Sécurité – assurance

Le FOGEFOR/CRPF est assuré pour tout accident qui pourrait survenir pendant le stage. Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Réglementation et fiscalité forestière »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR 30 (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2019 au FOGEFOR 30 ou à un FOGEFOR d'un département limitrophe

À

Signature :

Bulletin à retourner à

Christine BOYER et Elise BUCHET

Centre Régional de la Propriété forestière

6 avenue des platanes

30 720 RIBAUTE LES TAVERNES

☎ 04.66.60.92.93 - ✉ gard@crpf.fr

avant le **31 AOUT 2019**